



TROPHEE SENIORS D'ARCACHON

7 et 8 mai 2026

Tel 05 56 54 44 00 - www.golfarcachon.org - accueil@golfarcachon.org



RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.

Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.

I.- CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs français ou étrangers, répondant aux exigences des règles du Statut d'Amateur, licenciés auprès de la Fédération Française de Golf, qui doivent s'être acquittés du **droit de jeu fédéral** et avoir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf, ou, si le joueur a fourni un certificat en 2024 ou 2025 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf faute de quoi la saisie du score sera bloquée sur RMS, ou être licenciés d'une fédération étrangère reconnue.

Les titulaires d'une licence dans une fédération étrangère reconnue doivent :

- Être à jour de leurs droits d'engagement à toutes les épreuves fédérales antérieures.
- Répondre aux conditions précisées dans le règlement particulier de chaque épreuve

Les joueuses et les joueurs doivent avoir 50 ans la veille du 1er jour de l'épreuve, c'est-à-dire nés le **6 mai 1976** ou avant.

II.- FORME DE JEU

Simple Stroke-Play score maximum PAR + 4 / 36 trous / 18 trous par jour / Classement sur l'addition des 2 tours.

Journée d'entraînement prévue la veille du 1er tour soit le 6 mai, sur réservation de départ auprès du golf.

Séries:

Le champ total est de **132 joueurs**, dont 39 dames minimum. La répartition des 14 wild-cards, incluses dans ces 132 places est du ressort du Club organisateur en accord avec la Ligue.

Une **série Messieurs** : index $\leq 11,4$.

Une **série Dames** (comprenant au minimum 39 dames) : index $\leq 14,4$

À la date de clôture des inscriptions, les participants seront retenus comme suit :

- 15 Messieurs et 5 Dames seront retenus par ordre des index
- les places restantes sont ensuite attribuées par l'ordre du Mérite National Seniors
- puis par l'ordre des index
- puis par l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Si le nombre de places minimum pour les Dames n'est pas atteint, les places restantes seront attribuées pour les Messieurs et inversement.

Publication des joueurs retenus : au plus tard le lundi 27 Avril

Classement : Le classement du Grand Prix Seniors est un classement brut exclusivement et obligatoirement par sexe (série). En cas d'égalité pour la première place de chaque série à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés doivent partir en play off trou par trou. Les conditions des play-off seront affichées par le Comité sur le tableau officiel.

NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).

Départs :

- Premier jour : départs du tee n°1, liste prise par ordre du mérite, coupée en 4 blocs égaux (Départ du bloc 2, puis des blocs 1, 3 et 4).
- Second jour : départs du tee n°1 dans l'ordre inverse des résultats du premier tour.

Repères 3 (jaune) pour les Messieurs et repères 5 (rouge) pour les Dames.

III.- ENGAGEMENTS

Inscriptions avant le mercredi 22 avril 2026 à minuit uniquement en ligne sur le site du Golf d'Arcachon.

www.golfarcachon.org

Aucun engagement par téléphone ou e-mail ne sera pris en considération.

Droit d'engagement (comprenant la journée d'entraînement) :

- Non membres du golf : 90 euros
- Membres du golf : 40 euros

Tout forfait devra être notifié au comité de l'épreuve par écrit au plus tard le 22 avril avant minuit. Tout joueur déclarant forfait après cette date reste redevable du droit de compétition, sauf cas de force majeure.

Une liste des joueurs retenus sera publiée au plus tard le 25 avril 2026 sur le site du golf d'Arcachon.

IV.- REMISE DES PRIX

Les 2 premiers en brut des séries Messieurs et Dames seront récompensés et recevront un souvenir, les vainqueurs du Grand Prix seront le joueur et la joueuse ayant rendu le meilleur score.

V.- COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieur à celui prévu. Sa composition sera affichée sur le Tableau officiel.